

Paris s'endort...

Laurent DAVEZIES

La Région parisienne connaît une crise d'autant plus inquiétante qu'elle est silencieuse. Et c'est un jeune chanteur, Thomas Dutronc, qui tire la sonnette d'alarme : « J'n'aime plus Paris ». Il y a une quarantaine d'années, son illustre père chantait « Il est cinq heures, Paris s'éveille » ; aujourd'hui, Paris semble s'endormir.

On trouve peu d'éléments, dans la presse ou sur la toile, permettant de se faire une idée d'une crise qui se résume pour le moment à une impression diffuse. Il est vrai qu'en ces temps de pré-campagne municipale, la moindre observation, la plus douce critique passe pour un engagement politique pour ou contre la majorité locale.

Les quelques analyses émanant des chercheurs, de la Chambre de Commerce de Paris mais aussi des réflexions du Medef ou de l'Institut Gabriel Péri (Fondation du Parti communiste) aboutissent pourtant à des conclusions étonnamment convergentes sur l'atonie générale de la région et la dégradation de ses fondamentaux économiques et sociaux. Mais ce diagnostic ne donne pas lieu au débat qu'il mériterait.

Il faut remercier François Ascher de mettre les pieds dans le plat, quand il lance que « Paris est aujourd'hui ringard », dans une livraison récente de la revue *Pouvoirs Locaux*. La formule est violente et peut blesser des équipes politiques qui ont le sentiment d'avoir « mouillé la chemise » pour faire progresser et moderniser l'agglomération. Il est vrai que le problème dépasse très largement les frontières de la capitale, qu'il s'étend à l'ensemble de l'Île-de-France et qu'il ne date pas de l'élection de Bertrand Delanoë, comme on le verra. Il est vrai aussi qu'aux yeux des agences de *rating*, la signature parisienne est aujourd'hui l'une des plus sûres du monde, que les écuries d'Augias ont été nettoyées, que, comme nous le disent les instituts de sondage, la population parisienne, pourtant traditionnellement

conservatrice, soutiendrait massivement la politique municipale. La Région, de son côté, a su prendre la responsabilité des transports, concevoir un nouveau Schéma Directeur tout en inaugurant de nouvelles formes de démocratie participative. L'Île-de-France reste l'un des premiers sites mondiaux de création de richesses, avec Tokyo, New York et Los Angeles, et demeure, avec Londres, la place la plus attractive d'Europe pour les implantations d'entreprises mondialisées. L'ONU, enfin, place la région parisienne en deuxième position pour la qualité de la vie.

Alors pourquoi s'inquiéter ? Quelques éléments aisément vérifiables peuvent être mis en avant pour le justifier.

Si l'on considère les fondamentaux, le premier symptôme du mal réside dans l'inflexion actuelle de la croissance économique de la région. Hier moteur de la croissance française, la région fait aujourd'hui moins bien, en tendances, que la moyenne des régions françaises. Dans les années 1980, et surtout lors de la phase de croissance de la fin de cette décennie, la région a un tigre dans le moteur : « années-fric », certes, mais années de prospérité, de réorganisation et d'expansion des entreprises, avec ce que cela comporte d'effets sur l'emploi et le chômage. A tel point que la « loi Pasqua » d'aménagement du territoire, au milieu des années 1990, fonde ses attendus sur le « rapt » réalisé par l'Île-de-France sur la croissance et l'emploi français : selon un schéma déjà ancien, Paris est soupçonné de vampiriser la province, de capter indûment la richesse du pays. Et cela sans tenir compte du fait que la métropole francilienne est à la fois le meilleur atout français dans la nouvelle économie mondialisée et la principale – presque l'unique – pompe à redistribuer les richesses créées – via les budgets publics et sociaux – vers le reste du pays.

Dans les années 1990, le moteur de la croissance francilienne se stabilise et l'écart avec le reste du pays cesse de se creuser. Bonne nouvelle pour l'aménagement du territoire, mais pas forcément pour la croissance nationale : le moteur aurait-il des ratés ? L'emploi de la région, entre 1990 et 1999, se stabilise autour de 5 millions d'actifs, avec même une légère réduction de quelques dizaines de milliers d'emplois. Dans le même temps, le PIB par emploi, c'est-à-dire la productivité de la région, continue de s'accroître plus rapidement qu'en Province.

Mais depuis 2000, la chute commence... Pour la première fois depuis 1980, la contribution de l'Île-de-France à la croissance française commence à reculer (de 0,6 points de

PIB national entre 2000 et 2006). Les wagons vont désormais plus vite que la locomotive francilienne : la France peine à atteindre une croissance raisonnable, l'Île-de-France encore plus... Le Languedoc Roussillon assure de son côté près de 5% de croissance annuelle ! Si l'on fait un peu confiance aux experts de la Nouvelle Economie Géographique, dont les approches dominant l'analyse territoriale moderne, l'avenir économique de nos pays se situerait dans nos métropoles, seules à même de mobiliser la quantité et la diversité des ressources nécessaires au développement d'activités compétitives. Les grandes métropoles mondiales, et même de plus modestes comme Milan, Madrid ou Barcelone, ont compris cette leçon et mettent toute leur énergie à changer et adapter leur ville au monde d'aujourd'hui.

Sur le plan démographique, la situation s'aggrave également : le solde migratoire négatif de la région se détériore encore, avec un départ massif non seulement de ses retraités mais également de ses jeunes actifs. Son solde naturel très positif fait croire qu'au moins la région parisienne est « jeune »... Ce qui n'est pas vrai : on naît certes beaucoup en Île-de-France mais pour partir très vite en Province. Résultat, la part des 10-20 ans dans la population francilienne est plus faible qu'en Province !

L'emploi connaît également une évolution inquiétante (voir Tableaux 1 et 2, et Graphique 1) : il décroche, on l'a dit, dans les années 1990, avec une perte de l'ordre d'une quarantaine de milliers d'emploi (alors que la Province engrange de l'ordre de 750 000 nouveaux emplois). Dans les années 2000-2004, l'hémorragie continue (-20 000 emploi pour + 440 000 en Province). Plus grave, au cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, là où l'enjeu de fonctionnement de son marché de l'emploi est le plus crucial, c'est la chute libre : 210 000 emplois sont perdus entre 1990 et 1999, et de nouveau 50 000 entre 1999 et 2004. Pour les seuls emplois salariés privés, les chiffres sont encore plus rudes, avec une perte de 85 000 emplois salariés privés à Paris entre 2000 et 2005... On observe certes un léger regain sur l'année 2006, mais il faudra attendre pour savoir ce qu'apporte cette petite hirondelle... Hommage doit être rendu au flegme des experts, des journalistes et des acteurs de la Ville : tout cela se passe sans vagues, alors qu'entre 2000 et 2006, c'est un peu plus que le total de l'emploi salarié privé de la Corrèze qui s'y est évaporé. Plus largement, et pour fixer les idées, entre 1990 et 2004, ce sont 233 000 emplois qui ont disparu de Paris, c'est-à-dire l'équivalent de l'emploi total de départements comme la Côte d'Or, le Gard ou la Vendée !

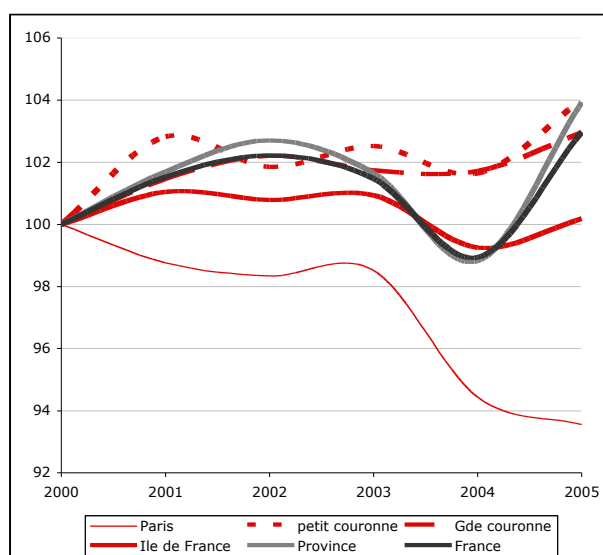
Tableau 1. Emploi salarié privé Unedic

	2000	2005 ²	2000-2003	² 2003-2005	² 2000-2005	² 1993-2000
Paris	1 319 041	1 234 008	-19 560	-65 473	-85 033	-6,4%
petit couronne	1 412 835	1 469 378	35 646	20 897	56 543	4,0%
Gde couronne	1 207 053	1 242 751	20 972	14 726	35 698	3,0%
Ile de France	3 938 929	3 946 137	37 058	-29 850	7 208	0,2%
Province	11 542 344	11 997 104	190 112	264 648	454 760	3,9%
France	15 481 273	15 943 241	227 170	234 798	461 968	3,0%

Tableau 2. Emploi total (estimation Insee)

	2000	2001	2002	2003	2004	² 2000-2004	² 2000-2004
Paris	1 690 686	1 689 292	1 687 941	1 656 809	1 650 574	-40 112	-2,4%
petit couronne	1 865 198	1 904 020	1 890 172	1 877 826	1 887 642	22 444	1,2%
Gde couronne	1 809 684	1 813 074	1 815 873	1 804 022	1 807 106	-2 578	-0,1%
Ile de France	5 365 568	5 406 386	5 393 986	5 338 657	5 345 322	-20 246	-0,4%
Province	18 861 538	19 084 660	19 247 196	19 266 248	19 303 417	441 879	2,3%
France	24 227 106	24 491 046	24 641 182	24 604 905	24 648 739	421 633	1,7%

Graphique 1. Unedic 2000-2005



Source : Unedic. Note : indice 100 = valeur de 2000

Le bilan des effets de ce qui, le temps passant, ressemble plus à un déclin qu'à une crise, reste largement à faire. Dans les éléments disponibles, on peut avancer que cet effondrement de l'emploi se traduit par un effet de rattrapage de l'Île-de-France sur la Province en termes de chômage et de pauvreté. Les incertitudes statistiques – sans parler des fantaisies conceptualo-administratives – sur le chômage rendent difficile l'usage de données. Le RMI, qui n'est pas exempt non plus de biais pour l'analyse territoriale, nous donne des chiffres suffisamment frappants pour faire sens : entre 2000 et 2004, leur nombre augmente de 11% en province et de 25% en Île-de-France (et également à Paris).

Tableau 3. Evolution du nombre des RMISTes

	France	IDF	Province	Paris	
2000	1 072 258	171 989	900 269	48 064	
2001	1 051 725	167 575	884 150	46 872	
2002	1 068 923	176 024	892 899	50 069	
2003	1 120 844	190 894	929 950	54 001	
2004	1 215 585	214 390	1 001 195	59 970	
2000-2004	13%	25%	11%	25%	
2000-2004	143 327	42 401	100 926	11 906	

Source CNAF

Le trou économique qui se creuse au cœur de la région, avec les pertes phénoménales d'emploi à Paris depuis quinze ans, se traduit par un « effet-volcan » avec une augmentation de l'emploi en première et surtout en deuxième couronne : les activités se déplacent vers la périphérie avec ce que cela comporte de perte massive d'accessibilité aux emplois des actifs de la région (figurez-vous que vous habitez à Melun et que votre emploi n'est désormais plus à Paris mais à Cergy-Pontoise...), de transfert également massif des transports collectifs (radiaux) vers l'automobile (qui permet les déplacements concentriques qui sont ceux qui progressent le plus) et donc de congestion et de pollution... Ironie du sort, ceux qui sont les plus pénalisés à ce jeu sont les actifs des catégories les plus modestes, de plus en plus captifs de l'automobile, alors que les catégories supérieures, qui résident et travaillent plutôt dans les zones centrales, ont un meilleur accès aux transports collectifs !

Le plus inquiétant, dans cette affaire, c'est que tout cela arrange les élus de la région : à Paris, le projet de figer la ville et de la vider de ses entreprises – explicite chez les Verts, subi par les socialistes et difficilement contre-carré par les communistes – va bon train. Il n'émeut pas plus que ça les Parisiens qui sont heureux que la mairie s'occupe plus d'eux et de la qualité de leur vie que de la santé du capitalisme (superbe idée, par exemple, que de faire circuler les camions-poubelles comme des escargots aux heures de pointe plutôt que la nuit, pour protéger le sommeil des électeurs). Il satisfait les propriétaires qui voient dans le contingentement de l'offre immobilière un moyen d'augmenter leur rente. Du reste, quand les recettes de taxe professionnelle de la ville, assises sur les entreprises, diminuent sérieusement, la magnifique progression des droits de mutation¹ du département de Paris fait plus que deux fois compenser ces pertes. Tout le monde y gagne, en quelque sorte du « donnant-donnant » entre la Ville et ses riches habitants.

¹ La taxe professionnelle est la principale recette fiscale des communes, payée par les entreprises. Les droits de mutation sont des taxes sur les transactions immobilières prélevées par les départements. Paris est à la fois commune et département.

Pour les élus de banlieue, tout va bien : Paris « partage » enfin son emploi (et sa base fiscale) avec ses périphéries. Dans le politiquement correct d'aujourd'hui, un habitant qui part vivre en banlieue lointaine est une sorte de canaille anti-écologique qui s'évertue à accroître son empreinte environnementale (qu'il soit modeste, chargé d'enfants et incapable financièrement de se loger au centre ne doit pas l'excuser). En revanche, l'entreprise qui se desserre, instrument « d'équité territoriale », est la vraie amie de la banlieue. La deuxième couronne est heureuse de voir progresser son emploi plus rapidement que celui de la Province... alors que ce déplacement ne se traduit par aucun effet additionnel, on l'a vu, pour l'emploi de la région, et qu'il cause les plus puissants effets de désorganisation de son marché de l'emploi (et plus encore que l'étalement des logements).

Les élus nationaux de Province, au pire, observent cette évolution sans émoi – Paris a enfin un genou à terre, on attendait ça depuis Louis XI –, et au mieux l'ignorent. Finalement, n'était ce problème de panne de la croissance française, il n'y a là rien qui mérite qu'on en débattenne.

Texte paru dans laviedesidees.fr, le 1er février 2008

© laviedesidees.fr